

## A' GÉNOLHAC, UN NOUVEAU RÉSEAU D'EAU POTABLE DE 2 KM

Trois tranches de travaux se succedent pour ameliorer et sécuriser l'approvisionnement en eau potable des habitants de Genolhac et de Chamborigaud.

Les besoins de réfection du réseau d'eau potable étaient déjà mentionnés dans une étude menée sur la commune de Génolhac en 2014. La conduite reliant le réservoir de Belle Poelle au hameau du Pont-de-Rastel était trop petite, trop fuyarde avec environ 50 m³ d'eau perdus chaque jour. Les crues du Luech, notamment celle de 2021 qui a emporté le pont de Rastel, ont considérablement dégradé la situation. « Pour maintenir le réseau, de toutes petites conduites traversent le Luech à deux reprises. Elles sont suspendues à des câbles en acier et attachées entre deux arbres... », détaille Gaétan Coine, du département de l'Eau d'Alès Agglomeration.

2,1 km de canalisation en fonte de 100 mm de diamètre vont donc être installes pour raccorder de manière perenne le reservoir de Belle Poelle au hameau du Pont-de-Rastel. Une première tranche de travaux a eté achevée, avec près de 700 mètres de conduites dejà remplacés, notamment en passant cette fois sous le lit du Luech.

Une deuxième tranche a démarre mi-février : 700 mètres de conduites sont remplacés entre la rue Aime Crégut et le chemin de Sentinel. L'opération devrait être achevée d'ici fin avril.

## Fin de chantier prévue cet été

Une troisième et dernière phase de chantier s'enchaînera ensuite debut mai pour connecter ces nouvelles conduites au réservoir de Belle Poelle. « *Ce sera un chantier difficile à travers les bois, sur un terrain tre's pentu, ou aucune piste n'est dégagée* », detaille Gaëtan Coine. Cette opération doit être terminée avant le pic de la saison estivale afin d'assurer une qualité d'approvisionnement en eau potable aux habitants de Genolhac et de Chamborigaud, qui souffraient jusqu'ici de baisses de pression à cause de la fréquentation des campings alentour.

Coté financement, la première tranche de 375 000 € est subventionnée à hauteur de 30 % par l'Agence de l'Eau Rhone Méditerranée Corse et de 30 % par le Département du Gard dans le cadre d'un dossier de subvention post-crues. Les deuxième et troisième tranches, de 256 000 € et 230 000 €, s'inscrivent dans le plan Alès Aggl'Eau 2030 porté par Alès Agglomération et pour lequel la collectivité consacre 20 M€ chaque année. Elles sont aussi subventionnées à 70 % par l'Agence de l'Eau Rhone Méditerranée Corse et à 10 % par le Département du Gard.